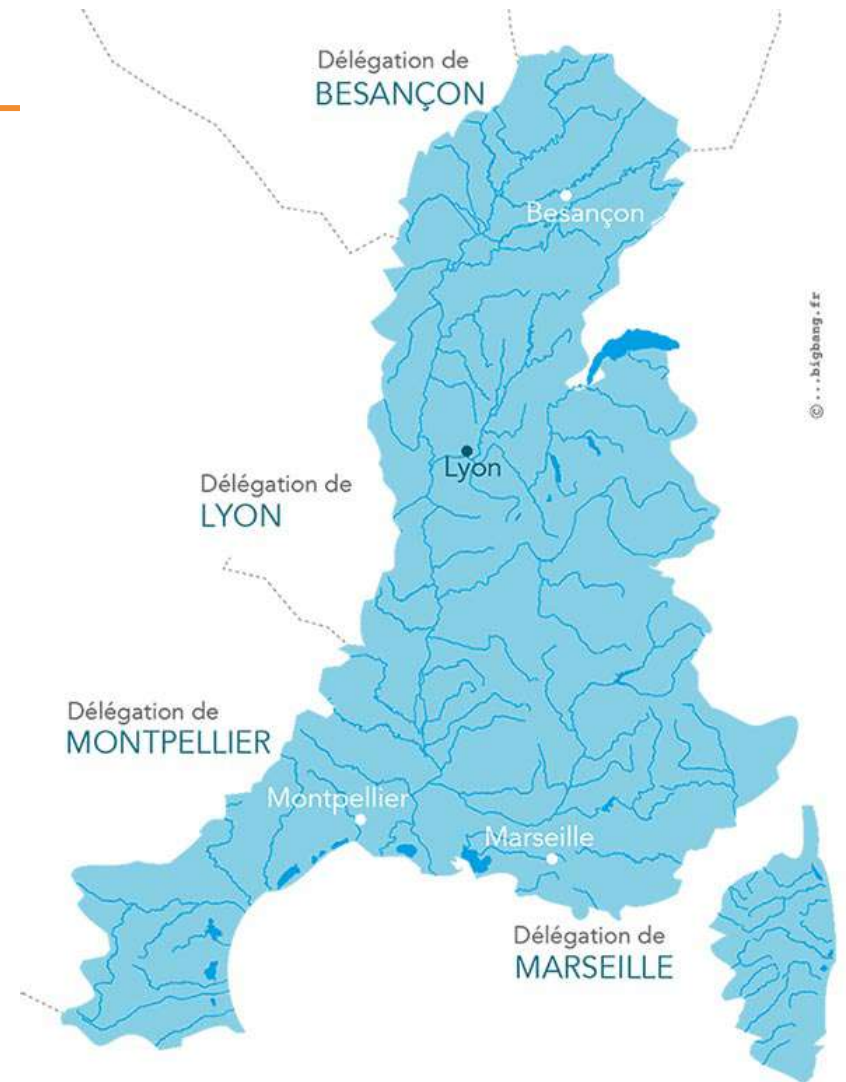




# Préambule

---

- **Rôle de l'Agence de l'eau**
  - Produire et diffuser la connaissance
  - Favoriser le débat collectif par sa gouvernance et la mobilisation des territoires
  - Aider financièrement des projets contribuant à l'adaptation au changement climatique



# Une stratégie d'adaptation pour le bassin

Adoptée en mai 2014

- **bilan des connaissances scientifiques**
- **caractérisation des vulnérabilités des territoires**
- **un panel de 60 mesures d'adaptation**





# Vers une stratégie d'adaptation

## 3 axes majeurs :

- retenir l'eau dans les sols
- lutter contre le gaspillage de l'eau
- redonner un espace de bon fonctionnement aux milieux

→ Une boîte à outils : **des mesures sans regret + des mesures structurantes**





# / Retenir l'eau dans les territoires

## réduire l'imperméabilisation

- **Compenser à hauteur de 150% l'imperméabilisation** en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement
- **Limiter l'extension péri-urbaine** et l'artificialisation des sols

## favoriser l'infiltration

- Améliorer la réserve utile des sols, réduire le drainage
- Maintenir, voire augmenter, les **surfaces de prairies, les zones humides**

## Dispositions du SDAGE

- Éviter, réduire et compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées
- Mobiliser les outils fonciers en faveur des zones humides







# Mettre en œuvre l'adaptation dans le domaine de l'eau

Faut-il agir ?



Quelles mesures pour s'adapter ?



s'adapter au changement climatique c'est surtout  
une question

- d'urgence → plus vite !
- de degré d'effort → plus fort !

Une action à la hauteur des vulnérabilités ?

# / financer les actions

Sur la période 2013-2018 (10<sup>ème</sup> programme d'intervention), l'Agence de l'eau a apporté 820 M€ d'aides à des projets contribuant à l'adaptation (soit ~20% du programme) :

- élaboration et animation de plans de gestion de la ressource en eau
- économies d'eau
- déconnexion des eaux de pluie pour infiltration
- préservation et restauration des milieux et zones humides
- ...

Nouveau programme d'intervention (2019-2024) : l'adaptation au changement climatique, une priorité

- 1 Milliard d'euros d'aides, soit 40% du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention, contribuant à l'adaptation
- dont 30 M€ d'aides spécifiques pour agir plus vite, plus fort ou innover.



**Merci de votre attention**

---

[www.eaurmc.fr/climat](http://www.eaurmc.fr/climat)

